



Demande d'Aide d'Urgence
Soutien aux exploitant.e.s devant faire face à un manque provisoire de liquidités

Personne requérante :

N° d'exploitation : GE66

NOM, Prénom / Société :

Rue, NPA / Localité :

Téléphone :

Etat civil :

Date de naissance :

E-mail :

Général

- Êtes-vous actuellement ou dans les 2 prochains mois dans l'incapacité de payer vos charges courantes (fermages, salaires, fournisseurs, assurance) avec vos liquidités et revenus attendus ? Non Oui
- Montant actuel de vos liquidités disponibles :
- Montant total des factures ouvertes / impayées ou en retard :
- Revenus attendus dans les 2 prochains mois (factures, paiements directs, créances, ...) :
- Durée estimée du manque de liquidités : < 2 mois 2 – 6 mois 6 – 12 mois > 12 mois
- Êtes-vous confronté(e) aux situations suivantes :
Poursuites Dépôt de bilan envisagé / Faillite Autre :

Contexte

Explication sur le contexte ayant provoqué un manque provisoire de liquidités en précisant les raisons et la durée prévisible :

Besoin

Montant du besoin financier immédiat, description de l'utilisation prévue des fonds et délai de remboursement souhaité (maximum 4 ans) :

Garanties : Êtes-vous en mesure de fournir les garanties suivantes :

Garantie réelle (cédule, hypothèque) Garantie personnelle (bancaire, cautionnement) Paiements directs

A joindre :

- Justificatifs utiles (factures ouvertes, débiteurs ...) pour comprendre le besoin financier immédiat
- Extrait(s) récent(s) de l'ensemble des comptes utilisés pour l'activité professionnelle
- Dernière déclaration fiscale complète
- 2 dernières comptabilités (bilan et compte de résultat) avec nom et adresse de la fiduciaire
- Attestation de l'office des poursuites (moins de 6 mois)
- Si l'aide d'urgence n'est pas garantie sur les paiements directs : garantie réelle ou bancaire

Important :

- Si la personne requérante est une société, joindre autant de fois cette page que de personnes (associés, actionnaires, sociétaires ...) dans la société et chaque personne signe sa page correspondante.
- Le.s(la) soussigné.e.s :
 - atteste l'exactitude de l'ensemble des renseignements transmis (annexes incluses) et comprend que si les renseignements donnés se révèlent inexacts, une entrée en matière peut être refusée ou le remboursement du prêt exigé immédiatement (demeurent réservées les sanctions administratives et pénales) ;
 - donne tout pouvoir à l'OCAN de prendre auprès des tiers et des services officiels tout renseignement pertinent pour l'instruction de la demande, notamment sa comptabilité, ses engagements bancaires, ses polices d'assurance, ses déclarations et décisions d'impositions auprès de l'administration fiscale ;
 - comprend que les données sont susceptibles d'être transmises aux autorités administratives et décisionnelles compétentes (notamment la commission des améliorations structurelles) dans le cadre de l'octroi des aides financières et des contrôles et révisions auxquels les institutions sont soumises ;
 - comprend que pendant toute la durée de remboursement de l'aide d'urgence, l'exploitant.e est tenu d'informer l'OCAN de tout nouvel emprunt et leasing et ne peut pas bénéficier d'un nouveau crédit d'investissement cantonal ou fédéral ;
 - comprend qu'aucun report de remboursement ne peut être accordé et que si le manque financier s'inscrit à moyen ou long terme, il s'agit alors d'adresser une demande d'aide aux exploitations paysannes (AEP) / de désendettement.

Lieu et date :

.....

Signature de la personne requérante :

.....

Si la personne requérante est mariée ou liée par un partenariat enregistré, les deux conjoints doivent confirmer qu'ils sont conscients des risques et des conséquences financières de cet endettement, et qu'ils se sont prémunis de manière adéquate contre les conséquences qui découleraient d'un décès, d'une invalidité, d'un divorce ou de la dissolution du partenariat enregistré.

Lieu et date :

.....

Signature du(de la) conjoint(e) :

.....

Formulaire dûment complété, signé et accompagné des annexes requises à retourner :

par e-mail : ocan.ameliorations-structurelles@etat.ge.ch **OU** **par courrier** : Office cantonal de l'agriculture et de la nature
Service paiements directs et développement rural
Chemin Pont-du-Centenaire 109
1228 Plan-les-Ouates